20e ANNÉE, N° 1011 — PARAIT LE SAMEDI — 28 MAI 1904

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION et REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0.20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées ont traite de gré à gré

GRANDEUR ET DÉCADENCE

Qu'est-ce à dire ? M. Bourrat n'a pas été choisi, cette année, ni comme rapporteur du budget du chemin de fer de l'Etat, ni comme rapporteur du budget des travaux publics, ni comme rapporteur des conventions ?

Pourquoi ? Ses collègues ont-ils voulu, en le frappant de cet ostracisme, en l'excluant de toutes les questions concernant l'exploitation des chemins de fer en France, se venger des mortelles heures pendant lesquelles, les années précédentes, il leur avait imposé l'audition des formidables rapports qu'il faisait composer par les employés du ministère des travaux publics dont il était devenu le cauchemar, la terreur, et qui, eux aussi, ont dû pousser, en le voyant ainsi exclu, un *ouf* de soulagement.

Pauvre Bourrat ! Péchaïre, comme on dit vers Perpignan. Le pôvre !

Cependant, la cruauté de ses collègues se déclara satisfaite quand elle eut sauvé de sa griffe les travaux publics, les chemins de fer de France et d'Algérie, les conventions et tout ce qui s'y rattache. Il le virent pâle, exangue, pantelant, près à s'évanouir. Ils eurent pitié de sa grande affliction. Comme à des enfants auxquels l'on vient de refuser un objet jugé dangereux et dont on calme le chagrin en lui donnant un joujou sans importance, ils le chargèrent du rapport sur le port de la Réunion, qui doit être désservi par un petit chemin de fer.

Vous verrez, lecteur, que notre Bourrat national trouvera moyen de composer sur ce thème un rapport d'au moins quatre cents pages.

E. B.

Lettre Parisienne

Paris 21 Mai 1904.

Mon cher *Sisteron-Journal*,

Plusieurs procés retentissants ont attiré l'attention du public, ces jours-ci : celui du soldat Chrétien, accusé d'avoir assassiné la femme de son lieutenant. Le crime à eu lieu à Toulon, aussi les détails ont-ils dû vous arriver beaucoup plus rapides et plus précis qu'à moi.

D'ailleurs, pas intéressante cette brute pelée qui avait cependant l'audace de vouloir jouer le Don Juan ! Chrétien a été condamné à mort ; rien à dire puisque la peine capitale est encore inscrite dans notre Code. L'irresponsabilité ayant été plaidée, cela permettra sans doute, à M. Loubet, de commuer la peine.

A Paris, nous avons eu le procés Melviacque, où l'un de nos anciens députés à joué un rôle plutôt vilain.

Pour détacher son jeune cousin Henri, de Mlle Tamin, M. Melviacque de Lacour n'a trouvé rien de mieux à faire que de coucher avec la belle et de s'en vanter à la face de son parent.

Le moyen n'était pas très honnête, et la galanterie gentilhommesque peut être choquée à cette façon de proclamer sa bonne fortune.

Il est vrai que le milieu auquel appartient Mlle Tamin peut en être l'excuse.

Devant cette déclaration, la jalousie a affolé le jeune amant. Il a sorti son révolver et....Mlle Tamin a été blessée très grièvement.

Cela a permis aux reporters de louanger l'air délicieusement languide de la demoiselle étendue sur son lit de douleur, et de prodiguer à sa beauté, les qualificatifs les plus excessifs.

Peut-être, ces Messieurs, espéraient-ils s'inscrire sur le livre de reconnaissance de la belle ; ils ignoraient sans doute que Mlle Tamin est une personne trop *pratique* pour s'offrir de nombreux béguins.

Elle semblait avoir fait exception à la règle en faveur de son jeune amant Henri, mais on a vu, l'autre jour, alors que se jouait le sort du jeune homme, que cette maîtresse qu'il a tant aimée, était beaucoup plus préoccupée de savoir si les 1500 fr. dépensés pour sa guérison lui seraient remboursés, que de la condamnation qui menaçait l'accusé.

La jeune personne de Limoges est apparue à l'audience revêtue avec une recherche....de fort mavais ton du reste et paraissait très heureuse d'avoir attiré sur elle l'attention parisienne. D'avance elle escomptait sans doute, les bonnes fortunes que cette «représentation» allait lui donner.

En fin de compte les trois héros de cette aventure appartiennent plutôt à un monde dont on a pas raison d'être fier. L'accusé à 20 ans et bien que le rôle d'amant de cœur ne soit jamais très excusable, c'est lui encore qui mérite le plus d'indulgence.

De l'autre côté de la frontière, en Belgique, on a jugé trois anarchistes, Lambin, Gudefin et Boutet, accusés d'avoir jeté, à Liége, deux bombes qui firent de nombreuses victimes. Les deux premiers ont été condamnés à mort et le troisième aux travaux forcés à perpétuité.

Tous trois ont fait preuve d'un grand courage, Ils appartiennent aux fanatiques, secte qui de tous temps à donné des martyrs. Ce n'est pas que je veuille excuser leur acte abominable ; mais avec leur avocat je répète que ceux qui répandent ces doctrines dans le peuple, par leurs écrits ou leurs paroles sont au moins autant responsables de ces actes que ceux qui les commettent. Tandis que les premiers restent bien tranquillement assis au coin du feu, à écrire d'autres livres malsains, ceux-ci paieront de leur vie ou de leur liberté, prouvant ainsi la sincérité de leurs croyances.

En Russie, pour donner une nouvelle actualité aux «Oiseaux de Passage» dont je parlais dernièrement, le Nihilisme a eu un réveil qui eut pu être terrible. La fille d'un grand médecin, avait été désignée par ses camarades révolutionnaires pour jeter une bombe destinée à tuer le Tsar et sa famille lors de la revue. La nihiliste a été arrêtée avant que l'acte ne fut accompli.

Elle va sans doute payer de sa vie, son dévouement à la cause du peuple.

Et malgré soi, on ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration pour ces créatures héroïques, qui pourraient avoir une vie si heureuse, et sacrifient tout, famille, fortune, vie même pour donner aux autres ce qu'elles croient être le bonheur.

L'idée qui les fait agir est tellement dépourvue d'égoïsme, que malgré l'horreur de l'acte qu'elles vont commettre, on ne peut les confondre avec de vulgaires criminels, et on se défend difficilement de leur accorder l'estime que mérite cette générosité d'un genre spécial.

Et je préférerais m'incliner devant la Nihiliste que devant cette Jeanne Tamin qui elle cependant n'a tué personne... et à même donné du bonheur, à sa manière.

Cette semaine, aussi nous avons reçu la visite de Geza Mattachich, l'ami de la princesse Louise, que son père, le roi des Belges fait détenir comme folle dans une maison de santé.

Cet amant, admirable de fidélité, ne se décourage pas. Il va partout, demandant justice pour lui, et pour celle

---

22

L'Amante Mystérieuse

PAR

Louis Maurecy

CHAPITRE V

LA VOYANTE

On me dit que le comte de Cerny était une sorte de don Juan, menant grande vie et renommé pour ses conquêtes. Au reste, comme tant de dandys de notre époque, parfait égoïste.

Cela me fit hésiter... J'attendis et cherchai à vous voir. J'y réussi. Que vous dirai-je ?... Nature originale, vous me plûtes et je fis, alors, le rêve de me faire aimer de vous.

— Vous avez réussi, Stella. Je vous adore.

Et le jeune homme déposa un amoureux baiser sur les doigts de la jeune fille,

Mais celle-ci reprit froidement.

— Vous me vengerez ? Vous tuerez Calixte ?

— Je vous le jure ! Mais dites-moi la suite de cette étrange histoire. Qu'êtes-vous devenue depuis que vous habitez Paris ?

— J'ai loué une maison très simple, aux environs. J'ai changé mon nom contre celui de Stella de Marcey et j'ai vécu là avec miss Wood, me dissimulant le plus possible, dans la crainte que Calixte ne me retrouve.

— Vous n'en avez aucune nouvelle ?

— Il y a huit jours, j'ignorais encore ce qu'il était devenu ; aujourd'hui, je le sais. Il est à Paris, descendu au Grand-Hôtel. Dieu a eu pitié de mes larmes. Le coupable vient s'offrir à la vengeance.

...J'ai appris son arrivée, au moment où j'étais certaine de vous avoir enfin conquis. Alors, je n'ai plus craint. Je suis rentrée en maîtresse dans l'hôtel de ma famille.

Qu'importe que Calixte vienne m'y chercher ! J'aurai maintenant un défenseur !.

D'un dernier coup, j'ai voulu frapper votre imagination, rêveur que vous êtes. Chez vous j'avais un allié : Frédéric. J'en ai fait mon complice. La nuit derniere, il m'a aidé à pénétrer dans votre chambre, et j'ai pu moi-même vous remettre mon invitation.

Ce soir, j'en adresse une autre à Calixte. Demain, il sera ici. Vous y viendrez aussi, Maurice, et vous forcerez le lâche à se battre.

— J'accepte. Sa vie ou la mienne. Je vous en fait le serment, Stella, pour un baiser de vos lèvres, je sacrifierais tout.

Il attira sur sa poitrine la tête de la jeune fille et couvrit de baisers ses cheveux, ses yeux, ses lèvres.

— Tu es ma fiancée, lui dit-il ; mais si Dieu nous refusait le bonheur suprême qu'aujourd'hui j'entrevois ; si, dans ce duel, il me donnait pour épouse, celle dont le lit nuptial est le sépulcre ?

— Je serais jalouse de cette rivale, dit gravement Stella. et je me mettrais entre vous. Je suis l'Amante Mystérieuse, mais éternelle. Je n'appartiendrai qu'à toi, je te le jure et te suivrai dans ta tombe.

Une de Rosey tient toujours ses serments.

CHAPITRE VI

L'ACCUSATION

...Quand Calxite descendit de voiture, le lendemain, devant l'hôtel de Rosey et qu'il gravit le grand escalier menant aux appartements du comte décédé, il ne put s'empêcher, malgré son sang-froid, de frissonner. Etait-ce le remords ? Etait-ce l'amour ? Il ne le savait lui-même, mais il était très ému

Le sentiment que lui inspirait sa belle-fille était profond. Chez cette nature, tout était passion violente. L'amour de l'argent, l'ambition l'avaient autrefois, mené au crime. L'amour de la Femme, le désir de posséder la belle créature qu'était Stella, l'entrainerait encore, aujourd'hui, plus profondément dans le mal, ou le retirerait de la fange et l'emporterait vers le bien, suivant que cet amour serait heureux ou malheureux.

La fuite, la disparition de la jeune fille l'avaient bouleversé. Privé de sa présence, il n'eut plus qu'un désir : la retrouver.

Il avait alors quitté l'Amérique, était venu en France, jusqu'à ce Paris qui lui rappelait l'horrible passé, jusqu'à cet hôtel, au souvenir maudit, théâtre de son crime.

Louis Maurecy

(*A Suivre*)

© VILLE DE SISTERON

qu'il aime. Espérons que sa tenacité sera récompensée. Il a pour lui, la Foi, cette foi qui renverse les montagnes, et par conséquent mieux encore un vieillard aussi chancelant que l'est Léopold, granit seulement par le cœur !

Vous me trouvez implacable, ami Sisteron ? Pardonnez-moi ; mais quand je n'aime pas les gens, je le leur prouve en toute occasion.

Aussi vaut-il mieux que vous m'ayez au nombre de vos amies que de vos ennemies.

Je vous reste très dévouée

Louis Maurecy

Chronique Locale

ET RÉGIONALE

—o—

AVIS

La maison Grimaud père et fils de Salon, prévient sa nombreuse clientèle, que M. Félix Coulon. n'est plus leur représentant. Pour le renouvellement des provisions s'y adresser directement.

Agents sérieux sont demandés dans tout le département.

SISTERON

Fête Pâtronale. — Favorisé par un temps splendide, le premier jour de nos fêtes a été très animé. Le matin, dès la première heure, une foule d'étrangers étaient amenés par le train de descente et de montée et par de nombreux véhicules.

Le concert donné sur le cours Paul Arène par l'excellente musique des Touristes avait attiré le tout Sisteron élégant et amateur, le coup d'œil était ravissant et les applaudissements bien que discrets, ont payé un juste tribut aux exécutants.

Les courses de Bicyclettes qui ont eu lieu après le concert ont été marquées de légers incidents survenus par manque de mesure d'ordre et par l'absence de la gendarmerie qui n'avait pas été requisitionnée. Rien de sérieux du reste, et partout le meilleur entrain Le mistral est venu déranger le programme de la journée du lundi et jeter un froid qui n'était pas qu'au figuré, néanmoins, les courses et les divers concours ont eu leurs lauréats dont nous donnons les noms :

Concours de Boules : Giraud, des Bons-Enfants ; Allibert fils, de Sisteron ; Feray François, de Pertuis.

Course de Chevaux : Siard ; Lambert, de Sisteron.

Courses de Bicyclettes, vitesse ;
1° Drack, de Laragne ;
2e Liotard, de Serres.

2 · *Course de Bicyclette*, lenteur Exœquo, Colombon ; Camille Laville, de Sisteron.

Avis — Le maire rappelle de nouveau qu'aux termes de l'article 6 de la loi du 15 janvier 1902, la vaccination devient obligatoire au cours de la première année ainsi que la revaccination au cours de la 11e et 21e année

Les parents ou tuteurs sont personnellement responsable de ladite mesure.

En conséquence 1° doivent se faire vacciner en 1904 obligatoirement et sous peine de procés-verbal : tous les enfants âgés de 0 à 1 an et tous ceux au dessus de cet âge qui n'ont jamais été vaccinés.

2° Doivent se faire revacciner en 1904 une première fois toutes les personnes âgées de 11 ans à 21 ans qui n'ont été vaccinées qu'une fois.

3° Doivent se faire revacciner une 2e fois en 1904 toutes les personnes âgées de 21 ans.

Tous ceux qui de 0 à 21 ans ont déjà subi le nombre de vaccinations ou revaccinations obligatoires selonle ur âge doivent présenter à la mairie, sous la même peine citée plus haut, un certificat de vaccination ou revaccination avec succès.

Peu de personne s'étant présentées à la séance gratuite du 26 mai une 2e séance de vaccination aura lieu le mardi 3 mai à la mairie. Le maire prie instamment les intéressés à se faire vacciner pour ne pas contrevenir à la loi.

Les personnes vaccinées à la mairie le 26 mai devront se présenter le 2 juin pour révision des résultats de la vaccination.

Conseil municipal. — Le conseil municipal tiendra, ce soir, sa première séance à l'Hôtel-de-Ville.

ÉTAT-CIVIL

du 21 au 29 Mai 1904

NAISSANCES

Néant.

MARIAGE

Entre Quantin Paul-Léonidas s. p. et demoiselle Lieutard Berthe-Marie-Pauline.

Entre Martin Léon-Pierre-Adolphe employé au P.-L.-M. et demoiselle Rolland Louise-Angèle-Henriette s. p.

DÉCÈS

Massot, mort-né.

SAVON DU CONGO BLANCHEUR DU TEINT.

P.L.M.

Voyages circulaires en Italie. — La compagnie délivre toute l'année, à sa gare de Paris, ainsi que dans les principales gares situées sur les itinéraires des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes très variés, permettant de visiter les parties les plus intéressantes de l'Italie. La nomenclature complète de ces voyages figure dans le livret-guide horaire P.L.M. vendu 0,50 dans toutes les gares du réseau.

Exemple d'un de ces voyages : Itinéraire 81-A3 : Paris, Dijon, Macon, Aix-les-Bains, Modane, Turin, Milan, Venise, Bologne, Florence, Pise, Gênes, Vintimille, Nice, Marseille, Lyon, Dijon, Paris. — Durée du voyage : 60 jours.

Prix : 1e classe 253 fr, 50 ; 2me cl. 183 fr. 20.

UNE JEANNE D'ARC RUSSE

La lutte sanglante qui se poursuit en Extrême-Orient, a déjà donné lieu à bien des traits d'héroïsme.

Une jeune slave, Sonia Gorodine, aimée d'un officier de marine français, a défendu, au péril de sa vie, des papiers secrets dont les Japonais avaient intérêt à s'emparer. C'est l'héroïne du nouveau roman de Pierre Maël « Blanches contre Jaunes », dont le premier chapitre paraît dans les « Lectures de la Semaine » du 21 mai (prix exceptionnel de ce numéro : 5 cent,).

Demander partout ce numéro et les suivants avec ariicles inédits de Jean Aicard, Gaston Bonnier, de Sainte-Croix, Gustave Toudouze, Georges d'Esparbès, Fréminine, Sienkiewiez. etc... Tout peut être lu par tous.

3 MOIS DE SOUFFRANCE. — Mortagne-du-Nord (Nord) le 24 janvier 1903. C'est pour un rhumatisme articulaire aigu dont je souffrais depuis 3 mois que j'ai fait usrge des Pilules Suisses. J'en ai été très satisfaite.
Mlle Lepez Jeanne (sig. lég.)

VINS du GARD DE **PROPRIETAIRE**

ROUGE naturel la pièce de ***220*** litres, fût perdu ***60*** fr., ***BLANC sec*** naturel, la pièce de ***220*** litres fût perdu ***70*** fr. Rendus gare acheteurs, ***Congé compris.*** (Echnne à 0.60 c.) ***Paiement*** : 90 jours nets. 30 j. 2 o/o escte contre rembt 3o/o. Adresser les commandes à M. le Règisseur du ***Domaine du Pontil***, près ***Aubais*** (Gard).

On demande un apprenti à l'Imprimerie du Journal.

Etudes
de Me **Félix THÉLÈNE**
et de
Me **Alexandre SUQUET**
Avocats-Avoués à Sisteron (B.-A).

VENTE

par suite de

SURENCHERE

Il sera procédé le **mardi vingt-et-un juin** mil neuf-cent-quatre à neuf heures du matin à l'audience des criées du Tribunal Civil de Sisteron, devant Monsieur Barnaud juge-commis, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles ci-après désignés situés sur le terroir des communes de **Sisteron** et de **Salignac** canton de Volonne (Basses-Alpes).

Immeuble situé à Sisteron

PREMIER LOT

(Premier des premières affiches)

Maison située dans l'enceinte de la ville de Sisteron, rue de la Mission N° 17, composée de sous-sol avec écurie et cave, d'un rez de chaussée avec cuisine, chambre, salle de restaurant et magasin. Cette partie sauf le magasin est louée à un sieur Latil restaurateur qui l'exploite ; 2e d'un premier étage et combles, avec salle de café-concert, scène, galeries et loges. Elle a accès pour les caves et écurie dans la ruelle, et pour le rez-de-chaussée le premier étage sur la rue de la Mission. Elle confronte dans son ensemble du nord, la rue Porte-Sauve, du midi Madame Pellegrin, du couchant la rue de la Mission, numéro 361 de la section G.

Mise à prix : **Deux mille trois-cent-quarante francs.**
ci . . . . . **2340** francs.

Immeubles situés à Salignac

DEUXIEME LOT

(Quatrième de la première affiche)

Terre labourable et arrosable au quartier de Ripert, numéros 1142, 1143 1144 de la section C. d'une contenance d'environ 4 ares, confrontant du levant Rolland Antoine, du couchant le ravin, du nord Roubaud et le saisi, du midi Masse Calixte.

Mise à prix : **Cent-soixante-cinq** francs, ci . . . . . **165** francs.

TROISIÈME LOT

(Cinquième des premières affiches)

Terre labourable au quartier de Ripert avec bâtiment d'habitation et d'exploitation, numéros 1137, 1138, 1139, 1140 de la section C. d'une contenance environ 80 ares 58 centiares, confrontant du levant Paret Alfred, du couchant Roubaud Jules, du nord chemin communal.

Mise à prix : **Six-cent-cinquante** francs, ci . . . . . **650** francs.

QUATRIÈME LOT

(Septième des première affiches)

Labour et vieille vigne, quartier des Janines, numéro 165 de la section C. d'une contenance environ de 65 ares 94 centiares, confrontant du levant terrain commual, du midi Figuière Désiré, du couchant Chazal Joachim, du nord ravin.

Mise à prix : **Cent-dix-sept** fr.
ci. . . . . **117** francs,

CINQUIÈME LOT

(Huitième et neuvième des premieres affiches)

Comprenant : 1° Campagne Meffren avec maison d'habitation et d'exploitation, terres labourables et arrosables, vague et landes, au quartier de Boutouens, numéros 60, 61, 62. 63, 64, 66, 71, 72. 73, 74, 75, 76 77 de la section C. d'une contenance d'environ 4 hectares, 80 ares, 30 centiares : confrontant du levant chemin vicinal, du midi Guieu Célestin, du couchant terrain communal et le saisi.

2° **Terre** arrosable même quartier numéro 65 de la section C. d'une contenance d'environ 19 ares, confrontant du levant le Rieu, du midi Neviére Joseph, du couchant chemin vicinal, du nord le saisi.

3° Campagne Lombard composée de maison d'habitation et d'exploitation, terres labourables et vague, numéros 48, 55, 56, 57, 58 de la section C. confrontant du levant le Rieu du midi, le saisi, du couchant terrain communal, du nord Trabuc Désiré, d'une contenance de 1 hectare 42 ares 36 ares.

4° Campagne Figuière, composée de bâtiments, terres labourables et vague, quartier de Boutouens ou les Crottes, confrontant du levant, chemin communal, du nord, ravin et Bayle Joseph, du midi Trabuc Désiré et communal, du couchant communal, numéros 17, 18, 23, 24, 20, 21, 21, section C. d'une contenance d'environ 2 hectares 9 ares 36 centiares.

5° (ancien neuvième lot) Labour au quartier de Boutouens, numéros 65, 66 de la section C. d'une contenance environ de 30 ares 88 centiares, confrontant du levant Bayle, du midi le ravin et le saisi, du couchant Alphonse Figuière, du nord le communal.

Mise à prix : **Trois mille neuf-cent cinquante** francs.
ci. . . . . **3.950** francs.

SIXIEME LOT

(onzième des premières affiches)

Terre labourable, arrosable et vague, quartier de Boutouens ou la Lauze, numéro 270 de la section D. d'une contenance d'environ 68 ares 24 centiares, confrontant du levant Nevière Joseph, du midi couchant et nord le Rieu.

Mise à prix : **Trois cent cinquante** francs.
ci. . . . . **350** francs.

SEPTIÈME LOT

(treizième des premières affiches)

Terre labourable, arrosable et vague, quartier de Boutouens ou la Lauze, numéros 254, 255, 256, 257 de la section D. d'une contenance d'environ 11 hectares, 25 centiares, confrontant du levant le communal, du midi le Rieu, du nord Nevière Joseph.

Mise à prix : **Quarante-un** fransc.
ci. . . . . **41** francs.

Ces immeubles ont été saisis à la requête du sieur Flavien **Turcan**, négociant, demeurant et domicilié à Sisteron, ayant pour avoué Me **Bontoux**.

Contre :

1° Pauline-Irma **Michel**, sans profession, épouse Sylvain **Lambert** ; 2° ledit Pierre-Sylvain **Lambert**, pris tant en son nom personnel qu'en sa qualité de mari pour assister et autoriser son épouse, négociant, demeurant et domiciliés tous deux ensemble à **Sisteron**, ayant pour avoué Me **Thélène**.

Suivant procés-verbal de **Bertrand** huissier à Sisteron en date des premier, deux, trois, quatre et cinq février mil-neuf-cent-quatre, enregistré et transcrit.

Par jugement du tribunal civil de Sisteron en date du vingt-et-un mars mil-neuf-cent-quatre, enregistré, la poursuite de saisie immobilière a été convertie en vente volontaire.

A l'audience du dix mai mil-neuf-cent-quatre, ces immeubles ont été adjugés, savoir : le premier et septième lots à la dame Pauline-Irma **Michel** épouse Pierre-Sylvain **Lambert**, ayant pour avoué Me **Thélène** ; le deuxième lot et le troisième lot au sieur **Clément** Joseph, ayant Me **Thélène** pour avoué ; le quatrième lot au sieur **Chazal** Joachim, ayant pour avoué Me **Thélène** ; le cinquième lot à Madame Pauline-Irma **Michel** et à Monsieur Lucien **Sylvestre**, ayant pour avoué Me **Thélène** ; le sixième lot, par Monsieur **Neviére** Joseph-Placide, ayant pour avoué Me **Bontoux**.

Suivant acte au greffe en date du 16 mai 1904, enregistré, le sieur Victor **Colombon**, négociant, demeurant et domicilié à Sisteron, ayant pour avoué Me Alexandre **Suquet**, a surenchéri les 1er, 4me, 5me, 6me et 7me lots.

Suivant acte au greffe en date du 18 mai 1904, enregistré, le sieur Désiré **Heyriés**, propriétaire, demeurant et domicilié à Salignac, ayant pour avoué Me **Thélène** a surenchéri les 4me et 5me lots.

Ces immeubles seront revendus aux clauses et conditions du cahier des charges déposé au greffe du tribunal et en outre à la charge des frais de surenchère.

Sisteron le 27 mai 1904.

F. Thélène. **A. Suquet.**

Dûment enregistré.

Exposition Paris 1900. Hors Concours. Membre du Jury
ALAMBICS DEROY
Conformes à la nouvelle loi
pour Bouilleurs de Cru
(Notice Pratique du bouilleur et Tarifs gratis.)
DEROY FILS AINÉ
71 à 77, r. du Théâtre, PARIS
ENVOI FRANCO DU TEXTE DE LA LOI
Le bestrat signaler ce journal.

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me BERENGUIER
Notaire
à Aubignosc (Basses-Alpes.)

PURGE

d'Hypothèques Légales

Suivant contrats de vente reçus par Me **Berenguier**, notaire à Aubignosc, le treize mai mil-neuf-cent-quatre, Monsieur **Joselet** Gustave-Isidore-Vital, propriétaire, demeurant à **Châteauneuf-Val-St-Donat**, a vendu : 1° à Monsieur **Imbert** François-Célestin, propriétaire à Châteauneuf-Val-Saint-Donat, une **terre** en nature de bruyère et bois, terroir de Châteauneuf-Val-Saint-Donat, quartier du champ long, portée au plan sous les numéros 288 et 289, de la section A. moyennant la somme de **huit cent-cinquante** francs ;

2° à Monsieur **Girard** Léopold-Marius-Séraphin, demeurant à Châteauneuf-Val-Saint-Donat, une **terre** en nature de bruyère et bois, terroir de Châteauneuf-Val-Saint-Donat, quartier de l'Angeline, portée au plan cadastral sous le numéro 365, de la section A. moyennant la somme de **deux-cent-cinquante** francs.

Copie collationnée desdits contrats de vente sus énoncés seront déposés au greffe du tribunal de Sisteron et signifiés : 1° à Madame **Richaud** Césarine, épouse de Monsieur **Joselet** Ferdinand-François, précédent propriétaire ;

2° à Madame **Brunet** Gustavie-Marie-Angèle, épouse de Monsieur **Joselet** Gustave-Isidore-Vital, vendeur, les susnommés demeurant à Châteauneuf-Val-Saint-Donat ;

3° à Monsieur le Procureur de la République, près le tribunal civil de Sisteron.

La présente insertion à lieu afin de purger de toutes hypothèques légales connues ou inconnues qui peuvent grever les immeubles ci-dessus désignés, et toutes personnes du chef desquelles il pourrait être requis inscription sur lesdits immeubles seront forcloses, faute d'avoir pris inscription dans les délais de la loi, conformément aux articles 2.193 et suivants du Code civil.

Pour extrait :
Berenguier.

BULLETIN FINANCIER

Les bonnes dispositions précédentes ne se sont pas maintenues. Le marché devient lourd et les avances acquises sont perdues pour la plupart.

Ouverte à 96.97, notre Rente 3 0/0 fléchit à 96.80.

Les Fonds étrangers ne sont pas mieux traités. L'Extérieure recule à 83 62, le Turc à 83.15 et l'Italien à 102,95.

Les Fonds russes suivent ce mouvement rétrograde. Le 3 0/0 1891 s'inscrit à 73.20, le 1896 72,40, le 4 0/0 1901 à 90.10. Les Bons du Trésor 5 0/0 1905 valent 495.50 au comptant et 496 à terme.

Parmi les Etablissements de crédit. La Société Générale est demandée à 623 fr.

Les Chemins français sont faibles. P.-L.-M. 1310, Nord 1732. Orléans 1402.

Valeurs de traction également plns lourdes.

La mauvaise tenue du marché s'étend aux mines d'or qui sont de nouveau discutées.

BIBLIOGRAPHIE

Collection E. BERNARD

Vient de paraitre chez M. E. Bernard, éditeur. *Paris-Salon*, moniteur indépendant et juge avisé de nos grandes manifestations artistiques. Fondé en 1880, avec le concours de Louis ENAULT, l'un de nos critiques les pius distingués, *Paris-Salon* s'est fait une loi ds ne mettre en lumière que l'élite des œuvres et il s'est attaché à n'en fournir au public que des reproductions impeccables. C'est cette conscience dans la sélection et cette constante recherche du mieux qui ont assuré sa vague, d'autant plus incontesté que surgissent sans cesse des imitations vulgaires qui compromettent les artistes au lieu de les servir.

Le succès de *Paris-Salon* a déterminé son éditeur à l'établir sur de nouvelles bases et à à prendre l'initiative d'une classification méthodique des tableaux, *Paris-Salon*, s'inspirant des divisions acceptées, publiera désormais des fascicules absolumunt distincts et ne contenant chacun que des tableaux du même ordre artistique.

Paris-Salon a adopté la classification suivante qui est la plus complète et la plus rationnelle :

1° Le Nu ;
2° Les Portraits ;
3° Les Paysages ;
4° Les Tableaux d'histoires ;
5° Les animaliers ;
6° Les sujets militaires ;
7° Les Marines ;
8° Les Tableaux de genre ;
9° Les Sujets religieux ;
10° La Sculpture.

Les raisons qui ont guide l'éditeur dans cette nouvelle disposition sont faciles à déduire. Dans le monde entier, où l'art français fait prime, on collectionnera *Paris-Salon* pour se rendre compte de l'effet et des progrès modernes. La confusion des sujets n'existant plus il sera donc plus aisé aux gouts personnels de se satisfaire, et les chercheurs auront ainsi sous les yeux le plus complet ensemble des documents précieux.

Cette publication comprendra 10 fascicules format grand in-4° 27/35 contenant chacun de 24 à 32 reproductions de principale œuvres exposées.

Prix de chaque fascicule : 60 centimes.

En vente chez tous les libraires, aux bibliothèques des gares et chez M. E. Bernard, éditeur, 29, quai des Grands Augustins, Paris.

Viennent de paraître dans la *Petite Collection E. Bernard*. à 60 centimes, le n° 39. *Cœur sanglant*, de L. Carvalho et le n° 40. *Le Chemin du bonheur*, de R. Bringer.

Cœur sanglant, le roman de Louise Carvalho reconstitue l'époque très curieuse de la Révolution avec ses haines et ses amours violentes. — Un homme du peuple, Jean Renaud épouse, par amour, une jeune fille très pauvre, mais élevé dans l'atmosphére de vice et d'ambition qui entoure la noblesse de l'époque ; d'abord reconnaissante à son mari de la situation qu'il lui a faite, la jeune femme se laisse ensuite séduire par le comte de Maix. Une nuit, Jean absent, revint à l'improviste et surprend les coupables. L'idylle d'amour et de trahison se termine tragiquement. Le comte de Maix est massacré par la populace en délire qu'excite encore la voix de Jean Renaud et un plaisant macabre, arrache le cœur de la poitrine de l'aristocrate pour le placer à l'extrémité d'une pique ; mais Jean le réclame, l'emporte et le jette sur le lit de sa femme qui meurt d'épouvante, puis le malheureux se fait justice.

Le chemin du bonheur, de Rodolphe Bringer est aimable, agréable, souriant. L'histoire simplette, d'amour chaste, apparaît toute ensoleillée par le radieux soleil du midi qui fait mûrir les vignes et le joli fruit qu'est la coquette Jeannette, chargée par le bon Dieu, et par tant d'autres, de ramener son cousin Maurice, dans le Chemin du Bonheur.

Pour celui qui a la bonne fortune de le lire, ce roman est vraiment aussi, le Chemin du bonheur.

Ces deux volumes sont délicieusement illustrés.

En vente, au prix de *soixante centimes*, chez les principaux libraires, aux bibliothèques des gares et chez E. Bernard, éditeur, 29, Quai des Grands-Augustins, Paris,

---

La Vie Heureuse et le Conseil des Femmes

Une peinture vivante de ce Maroc mystérieux que d'heureuses conventions ont gagné à l'influence française ; l'œuvre de M. Nolhac, le prestigieux évocateur de la femme au XVIIIe siècle ; un amusant instantané d'Alfred Capus l'heureux fataliste ; le tableau séduisant d'une soirée littéraire et mondaine donnée chez la Baronne de la Tombelle ; de Franc-Nohain, les Salons politiques, très d'actualité en ce temps d'élection ; l'Art et la Vie. le Monde et les Lettres, l'Heure présenté et les grâces du Passé. les élégances de Paris et les Contrées lointaines se trouvent représentés dans le numéros de MAI de la VIE HEUREUSE publié par la librairie Hachette et Cie.

Abonnements. Un an, France : 7 fr. — Le N° 50 centimes. — Etranger : 9 fr.

Modern-Bibliothéque

Nouvelle collection Illustrée (format 24-5-17)
Impression de luxe sur papier couché
95 centimes le volume broché
(**1** fr. **50** reliè toile)

Grâce à son format et à sa présentation nouvle
MODERN-BIBLIOTHÉQUE
donne pour *95 centimes*, en 128 pages, ornées de 75 illustrations et imprimées avec des caractères aussi lisibles que ceux employés pour les livres d'usage courant, un volume in-18 à 3 fr. 50

En vente chez tous les Libraires et dans les Gares

L'ABBÉ JULES
par OCTAVE MIRBEAU
un beau volume imprimé sur papier couché
avec 75 illustrat. d'après les aquarelles de HERMANN-P.

PRIX DE CHAQUE VOLUME
Broché : 95 cent. (1 fr. 25 par la Poste)
Relié : 1 fr. 50 (1 fr. 90 —

ARTHÈME FAYARD, ÉDITEUR
78, Boulevard St-Michel. PARIS

Ont déjà paru dans la même collection.
PAUL BOURGET, de l'Académie Française
Cruelle Enigme
PAUL HERVIEU, de l'Académie Française
FLIRT
un beau volume imprimé sur papier couché
avec 75 illustrat. d'après les aquarelles de F. BELLANGER
La Maison des Deux Barbeaux
A. THEURIET, de l'Académie Française

Paraitront ensuite, a raison d'un volume par mois, des œuvres d'*Octave Mirbeau*, *Abel Hermant*, *Paul Bourget*, *Jean Richepin* etc

Ce n'est rien qu'une bronchite!

Peu de personnes se préoccupent des rhumes et des toux en hiver. Cependant, voyez où la bronchite peut conduire un jeune enfant :

Saint-Cyr-l'Ecole (S.-et-O.), 28 mars 1902.
Messieurs : Une bronchite s'étant emparé de ma fillette, l'avait en un rien de temps rendue méconnaissable. Son état était, paraît-il, très grave : une toux caverneuse la tourmentait et très faible d'estomac, elle ne pouvait prendre l'huile de foie de morue. Je lui donnai donc l'Emulsion Scott, à laquelle je dois de voir aujourd'hui ma fille en très bonne santé. Sa guérison fait notre joie et nous vous en remercions bien sincèrement.
BARBESANT, 7, rue de la Gare.

Nous le savons tous. Pour se débarrasser d'une bronchite grave, surtout chez les enfants, il n'y a qu'un remède : la bonne huile de foie de morue. Or, justement, beaucoup d'enfants délicats, qui en auraient le plus besoin, ne peuvent supporter le précieux médicament-aliment. C'est alors que l'Emulsion Scott intervient, pour les sauver, car, seule, l'Emulsion Scott présente la meilleure huile de foie de morue de Norvège, avec toutes ses qualités intactes, sous une forme aussi agréable au goût que légère à l'estomac. Nous disons *seule*, car les émulsions prétendues similaires, préparées avec des huiles de foie de morue inférieures, et en petite quantité, souvent même avec de simples huiles de poisson, de phoque ou de baleine, ne produisent aucun effet, quand elles ne sont pas nuisibles, et font, dans tous les cas, perdre un temps précieux.

FILLETTE BARBESANT

Exigez donc toujours la véritable Emulsion Scott et sa marque : le pêcheur portant sur l'épaule une grosse morue. — Echantillon *franco* contre envoi de 0 fr. 50 en timbres-poste, à l'adresse : *Emulsion Scott* (Delouche et Cie), 356, rue Saint-Honoré, Paris.

CRÉDIT A L'ÉPARGNE

Société mutuelle d'Épargne et de Capitalisation
Fondée en 1886
191.419 Sociétaires inscrits
Siège social à Lyon

Délégation de Sisteron
337 sociétaires
inscrits au 30 avril 1904
Pour renseignements et demande d'inscription s'adresser au bureau du Journal

A VENDRE
FONDS DE CORDONNERIE

S'adresser au gérant du CERCLE de la FRATERNITÉ.

Franco à l'essai. — Spécimen des
MONTRES et BIJOUX TRIBAUDEAU
G. TRIBAUDEAU, Fabricant Principal à BESANÇON
livre ses produits directement au Public, soit chaque année plus de 500.000 objets : Montres, Chronomètres, Bijoux, Pendules, Orfévrerie, Réparations. *Gratis et Franco Tarifs illustr.*
On trouve la Montre TRIBAUDEAU à la Fabrique seulement.

M. Rulland previent MM les cafetiers qu'il est l'entrepositaire de la **brasserie de la Méditerannée VELTEN**.

CHOCOLAT MENIER
Refuser les Imitations.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE du JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
DISSIPE les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC, les INDIGESTIONS, la DYSENTERIE, la CHOLÉRINE
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le Nom DE RICQLÈS

Demander partout le numéro du 5 Mars des
Lectures de La Semaine
au Prix exceptionnel de **5 Centimes**

La moins chère
La plus amusante
La plus littéraire
DES REVUES ILLUSTRÉES POUR LA FAMILLE
Un Numéro : 15 Cent. | Abont : 7 fr. 50 par An
LIBRAIRIE GÉNÉRALE, 1, rue Dante, PARIS (Ve)

La grande Marque Française des Desserts Fins.
BISCUITS PERNOT
DIJON-PARIS
LYON-MARSEILLE
BORDEAUX-LILLE
L'ISLE-s/-SORGUE
GENÈVE
(5 Usines).
GRANDS SUCCÈS.
Suprême Pernot
AMANDINE de PROVENCE
FLEUR DES NEIGES
SORBET
SUGAR PERNOT
le Pjou-Pjou
Madrigal Pernot
PETIT BEURRE GAMIN
DERNIÈRE CRÉATION
SENORITA
CIGARETTE FOURRÉE

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : **40** Centimes.

Digestions excellentes, teint frais, santé parfaite
PURGATIF GÉRAUDEL
Les tablettes, délicieux au goût, effet rapide sans coliques.

ARTICLES SPÉCIAUX pour **USAGE INTIME**
Caoutchouc et Baudruche
ECHANTILLON et CATALOGUE contre 0'30 ou 1 fr. 25 pour 5 échantillons sous pli cacheté. — Recommandés par Sommités médicales. — Maison Fondée en 1876.
H. CHASTAN, 68, Rue J.-J. Rousseau, Paris

Le gérant : Aug. TURIN

SISTERON. — Imprimerie TURIN

© VILLE DE SISTERON

Atelier de Peinture et Vitrerie

ASSORTIMENT DE PAPIERS PEINTS
VITRAUX — ENCADREMENTS — DORURE — ENSEIGNES

GIRAUD ALBERT

Place de la Mairie, SISTERON (B-Alpes)

M. GIRAUD à l'honneur d'informer le public, qu'il a acquis le fonds de Peinture de M. BERGES ancienne maison CASSARINI, et que comme par le passé, il s'efforcera de satisfaire les clients qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

ARTICLES POUR MAÇONS, COLLES, PINCEAUX, OCRES, COULEURS ET VERNIS

TRAVAIL SOIGNÉ -- PRIX MODÉRÉS

MACHINES A COUDRE
« PFAFF et MÉRIDIONALE »

On ne doit pas comparer les machines à coudre **PFAFF et MÉRIDIONALE** aux nombreuses machines de bas prix offertes par la concurrence. Tandis que celles-ci sont de qualité absolument inférieure, les machines **Pfaff et Méridionale** répondent au contraire aux plus grandes exigences par rapport à la durabilité et au bon travail en raison des matières excellentes avec lesquelles elles sont construites.

Méfiez-vous des offres de MACHINES A BAS PRIX !

Pour tous renseignements, s'adresser

MAISON CHAURAND, DIGNE (B.-A.)

Envoi franco du Catalogue

A L'ÉTOILE DU BONHEUR

Horlogerie - Bijouterie, - Orfèvrerie -

ÉDOUARD TURRIES
Fabricant

Ancienne Maison J. Reynier de Montlaux
66, RUE DROITE, AUX 4 COINS
— SISTERON —

Assortiment complet de Bijoux pour mariage

Bronzes d'Art et d'Objets fantaisie pour Cadeaux

Réparations garanties

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

MACHINES A COUDRE COUSANT SANS EMBU PERFECTION pour FAMILLES et ATELIERS

DAVIS

Catal. fco. Adresser Commandes 101, Rue QUINCAMPOIX, 101, PARIS, Mon L. ANDRÉ & Cie

ATELIER DE MARÉCHALERIE

A son commerce déjà étendu, M. **A. Roubaud**, vient d'ajouter un important, atelier de **construction** et de **réparations d'instruments et de machines agricoles** ; seul dépositaire dans l'arrondissement de **faucheuses, moissonneuses, lieuses Mac-Cornick, rateaux** à bras et pour cheval, **herses américaines, houes et charrues Brabant, charrues Américaines. charrues défonseuses, charrues vigneronnes**, etc.

On y trouve également un grand assortiment de pièces de rechange pour toutes machines n'importe quelle marque.

La maison garanti toutes les réparations dont elle se charge.

AIMÉ ROUBAUD
Rue Porte-de-Provence, Sisteron

Vêtements tous Faits et sur Mesure

MAISON
A. LATIL, FILS
RUE MERCERIE
SISTERON

P. SOTTANO
SUCCESSEUR

CRAVATES
BONNETERIE
CHEMISES sur MESURE
SPÉCIALITÉS DE COSTUMES POUR DAMES

30 o/o meilleur marché que partout ailleurs

GUÉRISON ASSURÉE DE L'ANÉMIE ET PALES COULEURS

VÉRITABLES
Pilules
DU
Dr BLAUD

UNE DES PLUS SIMPLES, DES MEILLEURES ET DES PLUS ÉCONOMIQUES PRÉPARATIONS FERRUGINEUSES

Professeur BOUCHARDAT
(Form. Magis. P. 313)

Approbation de l'Académie de Médecine — 60 Années de Succès

Flacon de 100 Pilules 3 fr., de 200 Pilules 5 fr.

Les Pilules ont gravé, le nom **BLAUD**. *Les flacons ont le timbre de garantie de l'Union des Fabricants. Tout autre confectionnement ou préparation est une contrefaçon.*

Dans tites les Pharmacies et chez V. DURAND, BLAUD, A. SCIORELLI & Cie, Paris.

Imprimerie Typographique
A. TURIN

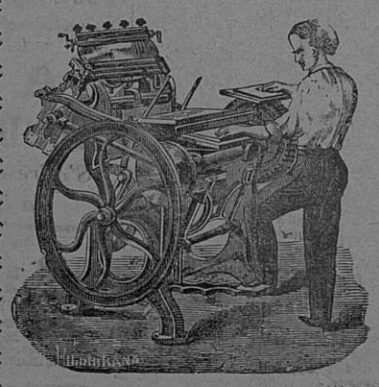

Place de la Mairie
SISTERON

ATELIER DE PEINTURE
— QU PINTO VENDÉ —
HONNORAT AINE

H. LATIL, Successeur

65, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)

M. LATIL, a l'honneur d'informer le public qu'il a acquis le fonds de peinture de *M. Honnorat aîné* et qu'il fera son possible pour contenter sa nombreuse clientèle.

On trouvera chez lui tous les articles de peinture, tels que : Laktino', Ripolin, Vernis, Pinceaux, Colles et tous les articles pour maçon, etc., etc.

— Le tout à des prix modérés —

VITRES - GLACES - PASSE-PARTOUT
ENCADREMENTS EN TOUS GENRES
ENSEIGNES - PAPIERS PEINTS - DORURE

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON